

# JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

**LANCEMENT  
OFFICIEL**

**LUNDI 2 FÉVRIER 2026  
HÔTEL DE ROQUELAURE  
PARIS**



**Journée mondiale  
des zones humides**  
2 février 2026



**Zones humides et savoirs traditionnels:  
célébrer le patrimoine culturel**



NE FAIRE QU'UN  
AVEC LES  
ZONES HUMIDES

# LANCEMENT OFFICIEL

HÔTEL DE ROQUELAURE - LUNDI 2 FÉVRIER 2026



## Contexte

La Journée mondiale des zones humides (JMZH) célèbre la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides, le 2 février 1971. Chaque année à cette date anniversaire, le monde entier est invité à mettre les zones humides à l'honneur et à faire découvrir au plus grand nombre leur diversité, leur richesse et leur importance.

Chaque année, la moitié des animations recensées dans le monde ont lieu en France, avec plus de 1 000 animations organisées et plus de 30 000 personnes sensibilisées lors de l'édition 2025. Elle a donc une responsabilité importante dans cet événement.

L'année 2026 est particulière puisqu'il s'agit des 40 ans de la ratification par la France de la Convention de Ramsar sur les zones humides.



## Programme

15h00 : Accueil

15h30 - 16h00 : Discours

- Madame **Monique Barbut** - Ministre de la Transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature
- Madame **Frédérique Tuffnell** - Présidente de Ramsar France, Députée de Charente-Maritime 2017-2022
- Message vidéo du **Dr. Musonda Mumba** - Secrétaire générale de la convention de Ramsar

16h00 - 17h00 : Table-ronde

Les zones humides indispensables à la préservation de la ressource en eau et à notre santé.

*Animation: Jean Jalbert, directeur de la Tour du Valat et administrateur de Ramsar France*

- **Nathalie Alquier**, Responsable Développement Durable chez Danone
- **Virginie Dumoulin**, Cheffe de délégation à la COP15, vice-présidente du comité permanent de Ramsar
- **André Flajolet**, Président du Comité de bassin Artois-Picardie
- **Olivier Thibault**, Directeur général de l'Office français de la biodiversité

17h00 : Cocktail

18h00 : Fin de l'événement



## La Journée mondiale des zones humides (JMZH)

- Créée en 1997 pour sensibiliser le public à l'importance cruciale de la préservation des zones humides.
- Commémore chaque année la signature de la convention de Ramsar le 2 février.
- La France, « championne du monde » de la JMZH en 2025 !
  - 1971 animations dans 80 pays.
  - 1082 animations en France entre le 1er février et le 1er mars. Plus de 33 000 participants.
- Une organisation exemplaire en France qui implique, plus de 60 partenaires qui mobilisent associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation à l'environnement, usagers des zones humides ou encore collectivités pendant tout le mois de février.
- La plateforme « J'agis pour la nature », développée et animée par la Fondation pour la Nature et l'Homme, qui recense toutes les animations organisées en France.
- Ramsar France organise chaque année un événement de lancement pour donner le coup d'envoi du mois d'animation en zones humides.



# 40 ans en France



Flamants roses en Camargue - J.Jalbert

## La Convention de Ramsar



La convention de Ramsar, ou convention sur les zones humides, a pour objectif la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Son champ de compétence va de la protection de tous les aspects de la biodiversité, jusqu'à la protection des valeurs sociales et culturelles des zones humides.

- Signée le **2 février 1971** à Ramsar en Iran.
- Officiellement ratifiée par la France le **1er décembre 1986**.
- Dans le Monde : **172 pays** signataires,  
**2520 sites** Ramsar (ou zones humides d'importance internationale),  
**74 villes** Ramsar (ou ville des zones humides accréditées).
- En France : **55 sites** Ramsar  
**9 villes** Ramsar

## Pourquoi désigner un site Ramsar ?

Le label Ramsar est une **reconnaissance de l'importance mondiale** des zones humides. Il **récompense et valorise** les actions de gestion durable de ces sites et encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.

**La demande d'inscription est volontaire.** Elle se base sur des critères écologiques et intègre le maintien d'activités économiques durables.

La désignation Ramsar permet de valoriser certains aspects du territoire :

- **économique** : reconnaissance internationale, attractivité, développement économique durable
- **social** : maintien de la qualité de vie, notoriété et appropriation par les habitants
- **culturel** : préservation, mise en valeur et animation du territoire
- **environnemental** : protection contre les événements extrêmes, atténuation du changement climatique, protection de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau.



ASSOCIATION  
RAMSAR  
FRANCE  
pour les zones humides

## UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES ZONES HUMIDES

### Son origine

L'association Ramsar France a été créée en 2011 par les gestionnaires de sites Ramsar, pour créer un lien entre les réflexions et résolutions des pays signataires de la Convention de Ramsar, et les sites français désignés.

### Ses objectifs

- promouvoir le label Ramsar en France
- accompagner les acteurs des territoires de zones humides
- animer le réseau des sites et des villes Ramsar
- créer les conditions pour le partage d'expériences de préservation et mise en valeur des zones humides
- être force de proposition et de réflexion pour contribuer aux politiques de protection et de mise en valeur des milieux humides



### Ses actions

- développer les liens entre les sites et les villes Ramsar existants et en projet en France;
- favoriser les échanges entre tous les acteurs des zones humides (organisation annuelle du Séminaire Ramsar, coordination de la Journée mondiale des zones humides, participation aux plans nationaux d'actions en faveur des zones humides)
- participer au développement de la connaissance, de l'éducation et de la sensibilisation aux enjeux des zones humides
- conduire des actions de plaidoyer pour la préservation et la restauration des zones humides

### Contacts

- Présidente : Mme Frédérique Tuffnell - [ftuffnell@ramsarfrance.fr](mailto:ftuffnell@ramsarfrance.fr) - 07 65 20 26 20
- Directeur : M. Bastien Coïc - [reseau@ramsarfrance.fr](mailto:reseau@ramsarfrance.fr) - 07 80 98 83 06
- Communication / JMZH : M. Denis Berlemont - [jmzh@ramsarfrance.fr](mailto:jmzh@ramsarfrance.fr) - 07 80 99 74 82

[www.ramsarfrance.fr](http://www.ramsarfrance.fr)